



Bulletin d'information

ORDRE GÉNÉRAL
No 04 – 26 juin 2008

RÉGLAGE DU PULVÉRISATEUR

L'efficacité du pesticide et du traitement est directement dépendante de la qualité de la pulvérisation. Le réglage du pulvérisateur est de première importance pour s'assurer d'une pulvérisation efficace. Votre pulvérisateur devrait être vérifié à chaque année et, au besoin, vous pouvez demander l'aide d'une personne-ressource. La liste des personnes accréditées dans le cadre du projet Action Réglage 2008, pour offrir le service de réglage des pulvérisateurs est disponible au Centre de services agricoles du MAPAQ le plus près de chez vous ou à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/agroenvironnement/documents/Liste%20personnes%20accr%20a9dit%20a9es%202008.pdf>.

Source du message :

Raymond-Marie Duchesne, biologiste-entomologiste, Ph. D., Direction de l'environnement et du développement durable, MAPAQ

LE RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES
LOUISE THÉRIAULT, agronome
Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ
200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone : 418 380-2100, poste 3555 - Télécopieur : 418 380-2181
Courriel : Louise.Theriault@mapaq.gouv.qc.ca

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 04 – Ordre général – 26 juin 2008

